

Communiqué de presse

10 juillet 2014

**Chambre de
commerce et
d'industrie de
Seine-Saint-Denis**

191 av Paul vaillant Couturier
93000 Bobigny

www.cci93.fr

0820 012 112 (0,12 €/min)



seine saint denis
LE DÉPARTEMENT

**val
d'oise**
le département

**LE GRAND
PARIS**

**PÔLE
MÉTROPOLITAIN
DU BOURGET**

ASTech
Paris Region

Contact presse :

Isabelle Garcin
01 48 95 10 14
igarcin@cci-paris-idf.fr

Paris-Le Bourget : un site incontournable pour l'aéronautique

L'étude sur la Structuration du Territoire de l'excellence Aéronautique (START) du pôle du Bourget réalisée par la Chambre de commerce et d'industrie de Seine-Saint-Denis confirme le fort potentiel du site pour la filière aérospatiale francilienne.

Cette étude a été effectuée dans le cadre de l'appel à projet « émergence et développement des clusters économiques du Grand Paris » porté par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE).

Elle s'insère dans le Contrat de Développement Territorial (CDT) du Pôle Métropolitain du Bourget qui met en première priorité de son développement économique l'affirmation d'un Pôle d'Excellence Aéronautique. Il s'appuie sur l'aéroport d'affaires et ses activités associées (services, maintenance...), les entreprises de renommée mondiale installées (Dassault Falcon Service, Air France Industries, Cessna, Embraer) ou en cours d'installation (Airbus Helicopters et le centre de recherche d'Airbus Group Innovation), le Musée de l'Air et de l'Espace et le Salon International du Bourget ainsi que le futur réseau de transport Grand Paris Express.

Les entretiens, conduits entre 2012 et 2013 avec les grands groupes de la filière, un échantillon des PME-PMI franciliennes et les acteurs publics concernés, ont confirmé que la nouvelle dynamique du Pôle d'Excellence Aéronautique du Bourget, répond aux besoins de la filière et aux attentes des PME. Ils mettent en lumière des axes de développement stratégiques pour les industriels et pour le territoire :

- **renforcer le pôle maintenance**, dont l'importance croissante et les évolutions obligent les entreprises à adapter leur offre dans un contexte mondialisé, pour soutenir la position leader de l'aéroport Paris-Le Bourget ;
- **valoriser la 1^{ère} région aéronautique française**, à l'appui de la marque internationale du Bourget ;
- **offrir des équipements mutualisés pour la conception et le prototypage de nouveaux produits au service des PME-ETI**, afin de faciliter le passage de la recherche à la mise sur le marché ;
- **faciliter le recrutement et la gestion des compétences**, par un accompagnement spécifique, nécessaire aux $\frac{3}{4}$ des PME interrogées, notamment pour la communication, la recherche des profils et l'assistance juridique.

Les acteurs publics et privés travaillent à la mise en œuvre opérationnelle de ces axes à travers plusieurs projets :

- **la formation avec l'implantation sur le site du Bourget de l'AFMAé (CFA des métiers de l'aérien et formation continue) et le dispositif de formation continue ALBA** du pôle de compétitivité ASTech dans le cadre du projet Aigle ainsi qu'une **plateforme ressources humaines** pour aider les entreprises dans l'adaptation des compétences de leurs ingénieurs et techniciens ;
- **la constitution d'un parcours résidentiel d'entreprise de la filière**, de la Jeune Entreprise Innovante à la PME au sein d'un immobilier dédié (**incubateur, pépinière, hôtel d'entreprises**), dont la SPL Le Bourget Grand Paris étudie la faisabilité ;
- **l'accompagnement du développement industriel des PME-PMI avec l'implantation d'un hôtel à démonstrateurs produits** (procédés industriels et maintenance aéronautique) porté par le pôle ASTech dans le cadre du projet Aigle en coordination avec les grands groupes ;
- **le renforcement des actions d'animation de la filière aéronautique francilienne.**